



**Collège
Édouard-Montpetit**

340-101-MQ

Hiver 2012

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Plan de cours

COURS : **Philosophie et rationalité**

PROGRAMME Formation générale

:

DISCIPLINE : Philosophie

Pondération : Théorie : 3 Pratique : 0 Étude
personnelle : 3

PROFESSEUR	Bureau	Poste	* courriel
MICHEL CARRIER	E-141		me contacter via MIO

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
AM					
PM					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Pierre Brière	C-185	6014	pierre.briere@college-em.qc.ca

AUTONOMIE, AUTORITÉ ET RESPONSABILITÉ

À travers l'histoire de l'humanité, lorsque notre espèce a fait face au fait terrifiant et effrayant que nous ne savons ni qui nous sommes ni où nous allons dans cet océan de chaos, ce sont les autorités politiques, religieuses et éducatives qui ont tentées de nous reconforter en nous donnant des ordres, des règles, formant dans nos esprits leur point de vu sur le réel. Afin de penser par toi-même, tu dois remettre en question l'autorité et apprendre comment te mettre dans un état de vulnérabilité à la fois chaotique et confus.

-Timothy Leary

Dans presque tous les domaines je ne rencontre que des gens qui *croient* savoir et qui ne savent pas. Rien n'est pire que de *s'imaginer* connaître.

- E.M. Cioran

Description du cours

L'autonomie

Qu'entendons-nous par l'*autonomie*? Généralement l'idée de l'autonomie nous renvoie à la capacité d'être sa propre personne, de vivre sa vie selon les raisons et les motivations qui sont perçues comme étant véritablement les nôtres, qui sont en quelque sorte à l'abri des manipulations de forces et de volontés externes. Or être autonome c'est être autodirigé par ses propres désirs et pensées et non pas soumis à ceux qui nous sont imposés de l'extérieur. L'autonomie semble se résumer donc à quelque chose comme la liberté individuelle.

À première vue ceci nous semble peu controversé car relevant du sens commun. Par contre, se peut-il que certaines expressions de cette liberté individuelle ne nous conduisent à une perte d'autonomie ? Se peut-il que la liberté d'agir en fonction de nos propres désirs et pensées ne nous conduisent en fait qu'à la diminution plutôt qu'à l'augmentation de notre autonomie ? Se peut-il que l'exercice de la liberté ne soit pas toujours au service de notre autonomie personnelle ? En d'autres termes, pouvons-nous songer à la possibilité que ce qui semble être l'expression véridique de notre liberté individuelle ne soit, au fond, qu'autodestructrice, c'est-à-dire tout sauf le résultat d'une authentique autonomie ?

Pour qu'elle soit authentique donc, l'autonomie semble dépendre non seulement de la simple liberté individuelle mais tout autant de la connaissance de soi. À la lumière de ceci, nous pouvons tirer au moins deux conclusions : d'une part, l'autonomie et la liberté ne sont peut être pas des termes identiques et interchangeable ; d'autre part, l'autonomie et le savoir semblent être indissociables. En ce sens, l'autonomie est un bien irréfutable surtout quand nous considérons l'expression de son opposé, l'oppression. Cette dernière peut prendre une forme de contrainte physique mais aussi une forme psychologique qui peut donner lieu à une «fausse» conscience de soi et donc à un manque d'autonomie. Les choses se compliquent davantage lorsque nous considérons la possibilité que certaines volontés et forces externes peuvent agir en fonction du souci de l'autonomie de chacun. Après tout, nous venons tous au monde en grand besoin de «volontés et de forces externes» qui veillent à notre survie mais aussi à notre éducation. N'avons-nous pas besoin d'éducation afin de devenir autonome ? Est-ce que toutes formes d'éducation mènent à la réalisation de l'autonomie? Bref, lorsque nous posons la question de l'autonomie, nous ne pouvons nous dérober de la question de l'autorité

L'autorité

Qu'entendons-nous par l'*autorité*? Pouvons-nous distinguer l'autorité du pouvoir? Si oui, avec quels critères? Concernant l'autorité politique, quand est-elle légitime et non pas simplement coercitive et scandaleuse et donc illégitime? Qui a le droit d'exercer de l'autorité, sur qui a-t-il le droit, et avec quels arguments? Est-ce que la raison, la religion, la mythologie, les sentiments et la poésie peuvent tous légitimement prétendre à jouer un rôle d'autorité, que celle-ci soit d'ordre moral, politique, ou autre? Peuvent-ils tous être mobilisés au nom de l'autonomie? Sinon, qui a raison? Ces questions soulèvent une question encore plus centrale, à savoir: qui peut légitimement prétendre détenir le savoir? Dans la mesure où les humains ont toujours vécus en regroupements, cette dernière question est fondamentale car liée au sort de l'humanité et la manière dont une société s'organise. La question de l'autorité est tout à fait centrale car la capacité de taxer comme légitime ou illégitime l'autorité en question dépend de la manière dont est conçue l'idée du savoir légitime. L'idée du savoir semble donc nous renvoyer à la question de la responsabilité.

La responsabilité

Qu'entendons-nous par la *responsabilité*? À la lumière de ce que nous avons vu concernant l'autonomie et l'autorité, avec quels critères pouvons-nous savoir si quelqu'un agit d'une manière responsable? Si l'idée d'autonomie a un poids quelconque, la responsabilité doit être, de toute évidence, autre chose que la simple obéissance aveugle envers l'ordre des choses dicté par des volontés autres que la nôtre. Mais, comme nous venons de le voir, l'idée de l'autonomie ne peut se réduire à la seule liberté individuelle. Il s'ensuit donc que la responsabilité est une partie intégrale d'une vie authentiquement autonome. En d'autres termes, l'autonomie, l'autorité et la responsabilité décrivent la constellation d'idées philosophiques au cœur même de la question «Qu'est-ce qu'une vie qui vaut la peine d'être vécue?».

OBJECTIFS

Ce cours se veut une initiation à la pensée philosophique et une exploration de quelques uns de ses thèmes centraux, à savoir : quel est la différence entre une opinion et un argument raisonné? ; Qu'en est-il de l'écart entre l'apparence et la réalité? ; Comment cerner la différence entre le croire et le savoir? Plus spécifiquement, à la fin de ce cours l'étudiant se trouvera muni de nouvelles connaissances concernant la tentative philosophique de donner les assises rationnelles de la vie humaine, tant sur le plan individuel que collectif et cela afin d'harmoniser les idées d'autonomie, d'autorité et de responsabilité.

TEXTES OBLIGATOIRES (DISPONIBLES À LA COOP) :

Recueil de textes No. :
Aristote, *Éthique à Nicomaque*, les éditions CEC, Anjou, 2010

SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS ET PONDÉRATION

Une Dissertation :	30%
Trois examens :	60% (#1 = 15%, #2 = 20% & #3 = 25%)
Contrôles de lectures :	10%

Tableau des contenus

Semaines 1 à 3 :

- Plan de cours
- Qu'est-ce que la philosophie ?

*****PREMIER EXAMEN : 7^{ème} COURS*****

Lectures : Jaspers, *Introduction à la philosophie*.

Semaines 4 à 6

- L'autorité face à l'autonomie : la vie et la mort d'un philosophe.

*****DEUXIÈME EXAMEN, 14^{ème} COURS*****

Lecture : Platon, *L'apologie de Socrate*

Semaines 7 à 10

- L'autorité de la philosophie et sa responsabilité politique.

*****DISSERTATION 21^{ème} COURS*****

Lecture : Platon, *La République*, chapitres V à VII

Semaines 11 à 14

- L'autonomie et la vie bonne : la responsabilité envers soi-même et autrui.

Lecture : Aristote, *Éthique à Nicomaque*

Semaine 15

- Récapitulation de la matière

EXAMEN FINAL

Bibliographie sommaire

- Canto-Sperber, M., *Éthiques grecques*, Paris : PuF, 2001.
 Castoriadis, C., *Sur Le politique de Platon*, Paris : Seuil, 1999.
 Dixsaut, M., *Platon, le désir de comprendre*, Paris : Vrin, 2003.
 Jaulin, A. (et al), *La philosophie d'Aristote*, Paris : PuF, 2003.
 Laurent, J., *La mesure de l'humain selon Platon*, Paris : Vrin, 2002.
 Mattéi, J.F., *Platon*, Paris : PuF, 2010, (2005).
 Pellegrin, P., *Le vocabulaire d'Aristote*, Paris : Ellipses, 2001.
 Piote, J.M., *Les grands penseurs du monde occidental : l'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Montréal : Fides, 1999.
 Pradeau, J. F., *Platon et la cité*, Paris : PuF, 2010, (1997).
 Vanier, J., *Le bonheur : principe et fin de la morale aristotélicienne*, Paris : Desclée de Brouwer, 1965.
 Vergnières, S., *Éthique et politique chez Aristote*, Paris : PuF, 1995.
 Williams, B., *philosophie*, Paris : Editions du Seuil, 2000.

Conditions de réussite du cours

La présence aux cours est obligatoire. Un étudiant qui aura été absent, sans justification acceptable par le professeur, à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

NOTE DE PASSAGE :

La note de passage d'un cours est de 60%.

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité.

Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son enseignant et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant.

REMISE DES TRAVAUX :

Les travaux doivent remis à temps. *Aucun retard n'est donc permis*, à moins d'une entente avec le professeur. Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire. Le cas échéant, il y aura une pénalité de 2% par jour pour un maximum de 10%.

PRÉSENTATION DES TRAVAUX :

L'étudiant doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Aides à la recherche » des centres de documentation du Collège. Voici l'adresse : www.college-em.qc.ca/biblio

QUALITÉ DE LA LANGUE :

La qualité de la langue est indissociable de l'exposition claire des idées. Elle sera donc évaluée. L'étudiant pourra perdre jusqu'à 10 % de la note pour les fautes d'orthographe et de syntaxe.

PLAGIAT

Tout plagiat ou tentative de plagiat entraînent la note « 0 » pour l'examen, le travail ou toute autre évaluation en cause. Dans ce cas, l'enseignant en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

La présence aux cours est obligatoire. Un étudiant qui aura été absent, sans justification acceptable par le professeur, à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera

invité à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.
